

# Communiqué de presse

- Economie -

## **Le Département de Seine-Maritime adopte un plan de soutien exceptionnel aux entreprises**

Dans un contexte de fort ralentissement de l'économie française accentué par la crise mondiale, le Département de Seine-Maritime a voulu immédiatement réagir en soutien du tissu économique seinomarin **à travers un plan d'actions concrètes et utiles en 4 volets :**

- **Le sauvetage des PME sous forme de crédits**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Département apportera une nouvelle aide de trésorerie (sous forme de garanties de crédits ou de crédits) aux petites et moyennes entreprises qui présentent des difficultés financières passagères. **Ce nouveau dispositif permet d'intervenir avant la sortie économique et sociale en donnant les moyens d'intervenir en garantie de crédit ou en crédit.** Une attention sera tout particulièrement apportée aux entreprises relevant de la filière automobile.

- **L'aide à la restructuration des PME en difficulté**

Le Département accordera des aides à la restructuration des entreprises en difficulté pour leur **permettre d'accomplir une transition vers une situation de viabilité à moyen et long termes et d'autonomie financière.**

- **L'aménagement des dispositifs existants, prêts et avances**

Les dispositifs existants comme **les avances remboursables en faveur de l'Artisanat et du Commerce, les prêts d'honneur en faveur de la création d'entreprises et d'accompagnement au développement d'entreprises (ARE, immobilier d'entreprises) seront aménagés afin de mieux répondre à l'urgence** actuelle avec des différés de remboursement accordés si nécessaire.

Par ailleurs, l'accès des entreprises aux avances sur marchés publics du Département sera facilité, d'une part en allégeant les contreparties en matière de garantie et d'autre part, en augmentant le cas échéant de 5 % à 20 % le montant de ces avances.

- **L'implication renforcée dans les plans de revitalisation de territoires**

Pour créer des effets positifs et une dynamique sur le territoire, un effet de levier et une amélioration de la coordination et du suivi des actions de revitalisation, **le Département souhaite impulser et soutenir les initiatives de mutualisation des fonds à l'échelle d'un territoire.** Dans ce cadre, le Département s'investira sur ces actions fondées sur la responsabilité sociale et territoriale des entreprises, notamment à travers le comité d'expansion Seine-Maritime Expansion et dans le cadre du Schéma Régional de Développement de l'économie.

Un premier bilan de cette mobilisation sera réalisé lors de l'Assemblée plénière du mois de juin 2009. Il sera alors décidé conformément aux règles européennes une éventuelle prorogation de ce dispositif.